

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

LA MÉMOIRE D'UN PEUPLE



C'est l'A.D.I.R. qui a proposé, pour ce dernier dimanche d'avril où la France entière se recueille dans le souvenir des millions de morts en déportation, une marche silencieuse unissant les deux mémoriaux. Nous espérons que le cortège des survivants serait, en ce 40^e anniversaire — annoncé par la presse, suivi par un public nombreux, retransmis par la télévision... que s'y associeraient, pour une fois unanimes, des élus de tous les partis, peut-être même le président de la République !

Qui de nous ne se souvient du transfert des cendres de Jean Moulin escortées par les porteurs de flambeaux et de la foule émue et silencieuse tout le long du boulevard Saint-Michel plongé dans l'ombre ?

Autre temps... ne concluons pas cependant trop vite à l'oubli : tant de jeunes nous montrent leur intérêt ! Pour eux, l'aventure de chacun de nous est entrée dans l'histoire, elle appartient désormais à la mémoire de notre peuple. Et c'est cette mémoire, transmise de génération en génération qui crée l'âme de la patrie et constitue son destin.

Sans l'appel du 18 juin 1940, sans l'engagement de ceux qui l'ont suivi, la France eût été libérée sans doute par la victoire des Alliés, mais pour quel avenir ? Qu'aurions-nous fait d'une liberté sans honneur ? Alors, à travers le monde, on aurait eu pitié de la France... la seule pensée nous en soulève le cœur.

Adressant dernièrement un message au "Colloque sur les libertés et les droits de l'homme" auquel il n'avait pas été autorisé à se rendre, Lech Wałęsa se réjouissait que "cette rencontre se déroule en France, lieu naturel d'un tel débat." Que notre peuple se souvienne que c'est à la volonté et au sacrifice de quelques milliers de résistants et de

(suite page 4)

40^e anniversaire

Dans toute la France et jusqu'en Amérique, comme on le verra plus loin, l'A.D.I.R. a participé aux diverses cérémonies commémorant le 40^e anniversaire de la libération des camps et celui de la capitulation allemande.

Un mois auparavant, nous avions été invitées, ainsi que les autres associations, par le ministre des Anciens Combattants, à étudier une proposition de notre présidente concernant le programme du 28 avril, à savoir une marche silencieuse allant du Mémorial du Martyr juif inconnu au Mémorial de la Déportation à la Cité.

Cette proposition ayant rencontré l'approbation de tous et l'agrément de notre ministre, fut mise à l'étude et l'on passa à sa réalisation. A l'A.D.I.R., Cécile Troller envoya des circulaires à toutes nos adhérentes et à tous les lycées et collèges participant au concours de la Résistance. Christiane Rème fut chargée du service d'ordre, et Olga Folgoas de recruter des jeunes filles auxquelles serait confiée la distribution de fleurs, bleues, blanches et rouges que les participants au défilé déposeront à l'un et l'autre mémorial de façon à former un grand tapis tricolore.

Le 28 avril

Après les traditionnels services à la Synagogue le 17 avril et à Saint-Roch le 27, la journée du 28 avril commença à 11 heures par une messe à Saint-Louis-des-Invalides.



Le général de Gaulle accueillant les survivantes à la gare de Lyon

L'après-midi, partant de la place Saint-Gervais à 16 heures, le défilé, ayant à sa tête M. Laurain, le général Schmidt, MM. Olivier Philip, préfet, commissaire de la République de la Région Ile-de-France, Guy Fougier, préfet de police de Paris, et les représentants des associations d'anciens déportés et internés, s'est rendu, portant le flambeau sacré, au Mémorial juif, rue Geoffroy-l'Asnier. Là nous sommes descendus dans la crypte où le ministre a allumé la vasque et où nous avons déposé nos fleurs sur le tombeau en forme d'étoile à six branches qui contient les cendres de victimes des ghettos et des camps de Pologne. Puis le cortège reconstruit, notre camarade Christiane Rème portant le flambeau, s'est dirigé vers l'île de la Cité par le pont Louis-Philippe et le pont Saint-Louis, prenant au passage les fleurs tendues par Olga et ses jeunes recrues.

Cette seconde partie du défilé a connu quelques anicroches car la rue Geoffroy-l'Asnier, très étroite n'a pas permis, au sortir de la crypte, un rassemblement sans faille, et la circulation très dense sur le quai de l'Hôtel-de-Ville n'a pu être interrompue assez longtemps pour que nous restions unis. Nous nous sommes trouvés, de la sorte dispersés et mêlés aux touristes.

Enfin nous nous sommes retrouvés au Mémorial de la Déportation. Nous y étant recueillis après avoir déposé nos fleurs, nous sommes montés dans les cars qui nous ont amenés à l'Arc de Triomphe, où M. Laurain, a ranimé la flamme devant une nombreuse assistance.

Le 8 mai

Cérémonie simple et classique, place Charles-de-Gaulle, présidée par le chef de l'État, et marquée cette année par la présence d'un millier de drapeaux d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux massés sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe pour accueillir les 64 emblèmes régimentaires de l'armée d'active, venant des Invalides par l'avenue des Champs-Élysées.

40^e P. 46-16

En vue de cet événement, nous avions, sur la suggestion de notre ministre, M. Laurain, et avec son aide, envoyé des invitations à plusieurs camarades étrangères et nous avions eu le plaisir d'avoir pu organiser leur séjour, obtenant les visas nécessaires dans certains cas et prévoyant l'hébergement de toutes chez certaines de nos camarades ou à l'hôtel.

Nous avons vu ainsi arriver huit anciennes déportées, tchécoslovaques, polonaise, norvégienne, belge et hollandaise. Le conseil d'administration de l'A.D.I.R. avait prévu de les recevoir d'abord au Foyer du boulevard Saint-Germain et de les emmener dîner ensuite à la Maison des X, rue de Poitiers.

La rencontre a été extrêmement chaleureuse. Pour la Polonaise et les Tchécoslovaques, c'était une chance inespérée de revoir Paris. La coupe de champagne du Foyer et le dîner furent très gais. Un regret toutefois : notre amie du Luxembourg, Lili Unden, si proche de nous, n'avait pas pu se rendre libre ce jour-là.

Nos camarades eurent le plaisir, le lendemain, de célébrer avec nous la capitulation allemande sur la place Charles-de-Gaulle, de voir monter la forêt de drapeaux avenue des Champs-Élysées et de revoir, le soir, ces lieux si évocateurs de notre capitale animés par les effets de lumière et la musique.

Elles nous ont quittées à regret, emportant un petit souvenir — un foulard en soie de Lanvin — et l'espoir qu'une occasion semblable leur permettra de revenir un jour, espoir que nous partageons toutes.

D'autres manifestations ont marqué, cette année ce 40^e anniversaire : aux Invalides, dans les trois musées (musée de l'Armée, Ordre de la Libération, musée des Deux Guerres); trois concerts à Saint-Louis-des-Invalides; une exposition philatélique et une exposition de la Résistance et de la Déportation, fort bien composée, au Salon d'accueil de la Mairie de Paris.

Enfin, sous la présidence du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, une très belle messe a été dite le 1^{er} juin à 19 heures dans la cour d'honneur des Invalides pour commémorer la "messe du retour" qui, grâce à l'abbé Rhodain — aumônier des prisonniers de guerre pendant l'occupation, puis des déportés et internés ensuite — rassembla 150 000 personnes, le 7 juillet 1945, sous la présidence du cardinal Suhard et du nonce, Mgr Roncalli, le futur Jean XXIII.

A travers la France

Nos camarades de province ont participé à des cérémonies semblables, et partout fut lu le Message des déportés, dont voici le texte :

Quarante ans après notre libération des camps de la mort et de la dictature du nazisme, nous refusons d'oublier ou de laisser oublier l'expérience que, dans l'univers concentrationnaire, nous avons faite de l'avilissement, des tortures et de l'extermination de millions d'hommes. De la servitude et des atrocités que nous avons subies, nous n'avons pu être libérés que par l'effort conjugué des armées alliées et des organisations de résistance intérieure des peuples éprouvés de liberté et du respect des droits de l'homme.

Pour que notre Europe ne revoie plus jamais les atrocités barbares dont elle fut le théâtre sous le règne du nazisme et du fascisme, nous devons être, aujourd'hui, les bâtisseurs d'une Europe unie et fraternelle par la mise en œuvre de la Déclaration universelle et de la Convention

européenne des droits de l'homme. Seule l'union et l'active coopération des peuples pourront préserver la France, l'Europe et le monde de revoir les horreurs et la barbarie dont nous restons les témoins après en avoir été les victimes.

Sans haine, ni ressentiment à l'égard d'aucun peuple, restons vigilants et agissants à l'encontre de toute renaissance du nazisme, du racisme, de l'antisémitisme et du totalitarisme.

Dans le moment où nos rangs s'éclaircissent nous n'omettrons pas de transmettre notre message à la jeunesse. Avec elle nous travaillerons à construire ce monde libre et fraternel dont nous rêvions au jour exaltant de notre libération il y a quarante ans.

Il y a eu des expositions sur la Déportation dans de nombreuses villes et aussi de nombreuses inaugurations comme, à Rennes, celle d'une plaque posée sur la Maison de la Culture à la mémoire des résistants détenus dans la prison militaire qui en occupait naguère l'emplacement ; comme à Annecy où, en présence de Christian Pineau, une stèle, déplacée pour des raisons de circulation, fut dressée au milieu d'un square baptisé "Square des Martyrs de la Déportation".

La distribution des prix du Concours de la Résistance a souvent eu lieu lors de ces journées du souvenir ou la veille. La jeunesse, d'ailleurs, y a pris une grande part. C'est souvent un jeune lauréat qui a lu le Message des déportés ; ailleurs ce furent nos déléguées. A Rennes, le 27 avril, ayant allumé 248 cierges autour du Mémorial de la Déportation, les jeunes écoutèrent l'appel des 248 noms de résistants disparus et assistèrent à la veillée consacrée à leur mémoire. Le lendemain ils donnèrent un spectacle sur le thème de la Libération, composé de poèmes et de chansons.

A Bordeaux, un convoi militaire transporta au pied d'une des tours du Fort du Hâ l'urne du monument aux Morts (place du 11 Novembre) et c'est une lauréate du concours de la Résistance qui la déposa dans son nouvel emplacement.

A Strasbourg, l'arrivée du président Reagan au Parlement européen a abrégé les cérémonies du 28 avril. En revanche, une de nos camarades alsaciennes est allée représenter l'A.D.I.R. au Struthof.

Bref, nos déléguées ont bien rempli leur tâche et nous les remercions d'avoir, comme toujours représenté dignement notre association.

L'A.D.I.R. au cimetière d'Arlington

Ne pouvant être en France pour le 40^e anniversaire de la Libération des camps, sachant, en revanche, mon mari, déporté résistant de la F.N.D.I.R.-U.N.A.D.I.F., et moi-même, déportée résistante de l'A.D.I.R., que le 28 avril nous devions nous trouver à New York, nous avions demandé, à travers l'ambassade de France à Washington, l'autorisation d'aller déposer chacun une gerbe au monument aux Morts d'Arlington (Washington D.C.) qui se trouve dans un cimetière exclusivement militaire.

Il nous fut répondu que le 28 avril ne représentait rien aux États-Unis mais qu'en

Nous ne nous attendions pas du tout aux fastes déployés ce 8 mai par l'organisation américaine.

Devaient déposer des couronnes : l'ambassadeur de France, M. de Margerie, accueilli par le général Ballantyne, commandant le district militaire de l'armée des États-Unis à Washington, le vice-amiral Georges Lasserre pour la fédération des F.N.F.L., Lucien Barret pour l'association "Fraternité des armes françaises et américaines, guerres de 1914-18 et 1939-45", Abel Farnoux pour la F.N.D.I.R. et l'U.N.A.D.I.F., Yvette Farnoux pour l'A.D.I.R.

De la porte principale du cimetière jusqu'au monument aux Morts, cinq armes étaient représentées dans les grandes tenues de cérémonie : l'armée de Terre, les "Marines", la Marine de guerre, l'Aviation, les Gardes-côtes. Environ 20 officiers et soldats pour chaque arme portaient drapeaux français et américains. Musique militaire, clairons, tambours. Tout le monde étant en place, devant près de 500 spectateurs, la musique militaire a entonné *La Marseillaise*, poignante sous le ciel bleu de Washington et dans ce site unique, *Marseillaise* immédiatement suivie de l'hymne national américain. Puis dépôt par chacun de sa couronne, roulement de tambours et sonnerie aux Morts.

Cérémonie bouleversante après laquelle nous sommes passés du côté amphithéâtre du monument. Là, l'ambassadeur a adressé quelques mots, au micro, aux spectateurs présents, suivis de M. Barret, puis mon mari a lu le message national des déportés français, en français, que j'ai lu ensuite en anglais. Nous avions fait précéder ce message du petit préambule suivant, tant en français qu'en anglais :

Si nous sommes ici, à Arlington, aujourd'hui, c'est pour témoigner notre reconnaissance aux officiers et soldats américains qui ont activement participé à la libération des camps nazis il y a quarante ans.

(suite page 5)



Dépôt de la gerbe par Yvette Farnoux

revanche la fin de la guerre en Europe, le 8 mai, était une date que l'on pouvait retenir pour une manifestation à laquelle nous serions, bien entendu, intégrés d'emblée. Mon mari et moi-même avons alors sollicité de nos président et présidente d'association leur accord, reçu sans tarder.

Après de nombreux coups de téléphone avec Washington, un aller-retour quelques jours avant la cérémonie, extrêmement aidés par Denise Ross qui, à l'ambassade, à la charge de tout ce qui touche aux Anciens Combattants, la cérémonie était organisée.

Une famille dans la Résistance

En juin 1940, mon père, André Goupille, a 43 ans. Il est vétérinaire installé à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire) depuis 1922, estimé de ses clients pour sa compétence et son affabilité. C'est un homme qui parle peu, mais juste, un homme à qui ceux qui le connaissent accordent leur confiance.

Jeanne Goupille, notre mère, est une jeune femme élégante et vive, mais de santé fragile. Expansive et obstinée, elle n'hésite pas à employer les grands moyens et est d'un dévouement sans faille pour toutes les causes qu'elle défend.

Nous sommes quatre enfants : Élisabeth, 16 ans; Pierre, 15 ans; Louis, 14 ans et Jean, 13 ans.

Odette Metais a 18 ans, elle est entrée l'année dernière au service de mes parents, elle va participer à toutes nos activités de résistance et sera arrêtée et déportée avec nous; elle fait partie de la famille, de même que son mari, Lucien Marchelidon, que nous avons connu en 1942 et qui sera, lui aussi, arrêté pour faits de résistance et déporté. Ils se marieront en 1945.

La famille, c'est également "Tante Simone", la sœur de papa, secrétaire médicale chez un chirurgien-dentiste parisien. Tante Simone entrera dans la résistance à Paris, sera arrêtée en mars 1943 et déportée.

Et Robert Fawtier, chargé de la chaire d'Histoire médiévale à la Sorbonne, entré au réseau "Musée de l'Homme" en octobre 1940, arrêté une première fois en 1941, puis en 1942, interné à Romainville et déporté à Sarrebrück et à Mauthausen.

Dix personnes qui ont fait de la résistance, ensemble ou séparément, mais toujours en liaison. Dix personnes déportées. Dix survivants ! Que de souvenirs !

Cela commence à La Haye-Descartes, dès les premières semaines d'une occupation très mal admise par la famille, qui parle d'émigrer au Canada. La Haye-Descartes est en zone occupée ; la ligne, qui passe à quelque 20 kilomètres à l'est, sera ramenée à 1 kilomètre du bourg, dès le mois de décembre 1940.

Un jour de cet été 1940, un des clients de mon père vient lui demander conseil : il a trouvé "un nègre" dans sa grange. Mon père va chercher "le nègre" (en réalité, un Nord-Africain) et l'emmène en voiture jusqu'en bordure de la ligne, chez un autre de ses clients avec lequel il assure son passage en zone libre.

Le doigt est mis dans l'engrenage, d'autant plus rapidement que les candidats au passage affluent. Comme partout sur la ligne ! Prisonniers évadés, israélites, Anglais, agents de renseignements, femmes, enfants... Certains donnent leur nom, vrai ou faux; un jeune homme de 18 à 20 ans dit se nommer de Gaulle (?). Pourquoi pas ?

Les passages sont parfois faciles, souvent pittoresques, souvent aussi dangereux. Louis se fait arrêter un jour au retour, mais il est seul. Il a 16 ans, prétexte l'escapade et écope de huit jours de prison, plus la confiscation de sa bicyclette. Un autre jour, lui et moi essayons les coups de fusil d'une patrouille que nous n'avions pas vue et nous battons nos records de vitesse.



Ces passages sont cependant facilités pour deux raisons. Mon père, ayant les deux tiers de sa clientèle en zone libre, a obtenu un laissez-passer permanent ; d'autre part, il parle un peu d'allemand et n'hésite pas à prendre "en stop" un de ces messieurs ou même à leur offrir un verre de schnaps. Enfin, tous les fermiers, sur la ligne, de part et d'autre, s'ingénient à l'aider. Des passages, nous en faisons plusieurs par jour quand la surveillance le permet. Lors de mon interrogatoire, un membre de la Gestapo me dira, en évoquant cette période : "Nous savons que vous en avez passé plus de deux mille" ; je n'aurais pas dû sourire.

Des passages, nous en faisons tous, mon père surtout, mais il travaille dans des conditions rendues difficiles du fait du rationnement en essence, sur une clientèle qui s'étend sur plus de 20 kilomètres, et il avouera plus tard que certains soirs, quand il lui fallait repartir à pied dans le noir et par tous les temps pour effectuer cinq ou six kilomètres en partie à travers champs, il se sentait épaisé.

En l'absence de mon père, ma mère n'hésite pas à faire ces mêmes parcours, de même qu'Odette, Élisabeth ou l'un des garçons quand nous sommes en vacances. En octobre, les garçons sont, en effet, rentrés au collège, à Combiers, où nous sommes mis à la porte le 8 décembre 1941 pour "opinions manifestées et non conformes avec la parole du Maréchal". Nous rentrons alors à Saint-Stanislas, à Poitiers, où l'on est moins pointilleux sur nos opinions. C'est à Saint-Stan que mes deux frères seront arrêtés deux ans plus tard.

Passages de personnes, passages de courrier ou de documents.

L'activité qui se déroule autour de la maison, située dans une des rues principales de La Haye, à 100 mètres de la Kommandantur, finit par attirer l'attention des Allemands, d'autant que les troupes qui gardaient la ligne, dans les premiers temps, ont été relevées par des "douaniers" plus vigilants et plus motivés (il plane sur leurs têtes la menace d'être envoyés sur le front russe, s'ils ne sont pas assez efficaces). La surveillance s'est installée. Un Français, qui occupe la maison voisine de la

nôtre, renseigne les Allemands sur les allées et venues.

Le 19 janvier 1942, mon père est arrêté au poste de douane et sa voiture est fouillée. Il a, ce jour-là, un paquet de courrier dissimulé dans une boîte de médicaments. Les Allemands jubilent. Il est incarcéré à Tours, puis à Angers où il est mis au secret sous l'inculpation d'espionnage. Ma mère a été prévenue aussitôt et, lorsque les Allemands viennent perquisitionner, ils ne trouvent que quelques papiers sans intérêt. Toutefois, l'un des carnets saisis m'appartient et ma mère me fait prévenir au collège. Je passe en zone libre. Ma mère alerte aussitôt un agent de la France Libre qui se trouve en France à ce moment-là. Lorsque, un mois plus tard, mon père est interrogé, il n'y a, au dossier, que quelques lettres de familles séparées et une affiche allemande concernant des exécutions d'otages. Cette affiche est adressée au délégué des Relations culturelles de Vichy, avec la mention "Cabinet du Maréchal", les Allemands ignorent qu'il s'agit d'une boîte aux lettres et mon père clame ses sentiments de pétainiste et de bon Français. L'inculpation d'espionnage n'est plus retenue. Contre toute attente, il est condamné à un mois de prison. Comme il est détenu depuis cinq semaines, il est relâché aussitôt et rentre à La Haye où les "douaniers" allemands, outrés de le voir de retour, font pendant vingt-quatre heures la grève des bras croisés. Leur officier ayant porté plainte, 48 heures après, le laissez-passer de mon père lui est retiré. Sans attendre davantage, il gagne la zone libre et s'installe à 12 kilomètres de là, au Grand-Pressigny.

Ma mère est donc seule, avec Élisabeth et Odette. A elles trois, elles continuent d'assurer les passages avec d'autant plus de témérité que mon père n'est plus là pour les tempérer. Pendant les vacances, les trois garçons donnent un coup de main. Ma mère passe en zone libre toutes les semaines, elle passe généralement le samedi et rentre le dimanche soir ou le lundi matin. C'est un samedi de septembre que j'ouvre la porte à deux hommes, chapeau et imperméable, qui demandent à voir M^e Goupille pour passer la ligne. Leur accent est tel que je n'hésite pas à leur affirmer que ma mère est partie, nous abandonnant et que nous ne savons pas où la joindre, de toute façon, nous n'avons jamais passé la ligne. Les deux hommes repartis, je claque la porte derrière eux et saute par la fenêtre pour les suivre ; ils vont tout droit à la Kommandantur. L'un de nous part aussitôt pour faire prévenir ma mère que, désormais, le retour lui est interdit.

La famille est séparée. Mes parents, en zone libre, s'installent dans une petite maison isolée "La Brémaudière", à 2 kilomètres du Grand-Pressigny, les enfants et Odette demeurent en zone occupée. Deux mois après, la ligne est supprimée, les Allemands occupent la zone dite libre. De ce fait, plus de passages de ligne, mais les filières continuent de fonctionner, il y a encore pas mal de monde à recueillir, à héberger, à convoyer parfois jusqu'à la frontière espagnole. Les départs sont parfois difficiles et certains Anglais resteront près de six semaines, avant que Lucien Marchelidon les emmène à Toulouse pour les confier à quelqu'un d'autre.

C'est par Lucien que mon père entre en relations avec les dirigeants d'un réseau qui

cherche des terrains de parachutage. Sa connaissance de toute la région lui permet de leur en indiquer plusieurs. Cette nouvelle activité commence à partir de juillet 1943.

Pendant le même temps, nous voyons apparaître de plus en plus de jeunes réfractaires au S.T.O. Mon père leur trouve des places dans les fermes. En attendant, ils sont souvent hébergés à La Brémaudière où ils couchent dans le grenier. Nous sommes parfois quinze à table, mon père étant le seul à assurer la subsistance de tout ce monde. Jamais il ne se plaindra et pourtant, l'étendue de sa clientèle, les difficultés de transport et certaines nuits où il n'aura même pas le temps de se dévêter, il est toujours disponible et il se sent en danger. La surveillance a repris. C'est maintenant un gendarme du Grand-Pressigny qui épie les mouvements autour de la maison et adresse des rapports circonstanciés à ses supérieurs. Heureusement, ses collègues nous tiennent au courant.

Le 15 février 1944, nous apprenons que le curé de Draché vient d'être arrêté. Il fait très froid. Mon père nous prévient : "Demain, nous partons." A deux heures du matin, la Gestapo est là. Ils arrêtent tout le monde, sauf ma mère. Souricière grossière dont elle profite pour alerter qui peut l'être. Huit jours après, elle est arrêtée à son tour. Louis et Jean ont été arrêtés le 16 au collège. Jean a 16 ans et Louis 17. Je les verrai arriver début avril, dans la cour de Compiègne, et nous partirons ensemble, le 25 avril, pour Auschwitz, Buchenwald et Flossenbürg. Ma mère, Élisabeth et Odette partent pour Ravensbrück où elles retrouvent Tante Simone qui sera ensuite dirigée, ainsi qu'Odette, sur Holleischen, tandis que Maman et Élisabeth partiront pour Beendorf. Quant à mon père et à Lucien, ils partiront pour Neuengamme par l'un des derniers convois. Transférés à Sachsenhausen, Lucien sera libéré à Buchenwald et mon père à Falkensee.

Notre guerre est finie, il ne nous reste que la volonté de vivre jour après jour, en refusant que le lendemain soit un autre que celui de la délivrance.

Et nous sommes tous revenus.

En me relisant, j'ai l'impression d'avoir été trop long et de n'avoir rien dit. Tant de faits, de détails, qui surgissent entre ces lignes et qui pourraient mieux éclairer ces deux figures que représentent pour nous André et Jeanne Goupille. Tant de choses que je pourrais ajouter. Tant de choses dont mon père a si peu parlé.

Je viens de relire le rapport qu'il a adressé, après la guerre, au Comité pour l'Histoire de la Résistance et de la Deuxième Guerre mondiale. Dix pages, c'est tout, et il n'y parle presque que des autres.

Pierre Goupille.

LA MÉMOIRE D'UN PEUPLE (fin)

Français libres qu'il doit d'avoir été présent dans cet immense combat dont la liberté et les droits de l'homme étaient l'enjeu. Pour nous l'enjeu était aussi l'âme de la France. Et si nous continuons à témoigner — et nous le ferons jusqu'à la fin de nos vies — c'est que cette mémoire est une semence féconde.

Geneviève de Gaulle Anthénioz

A la mémoire de Marie-Thérèse de Poix

En cette matinée du 4 mai 1985, au château de la Roche-Ploquin, à Sepmes, en Indre-et-Loire, un grand nombre d'amis de Marie-Thérèse de Poix, l'ancienne propriétaire du domaine, s'étaient réunis pour rendre un dernier hommage à leur camarade de Résistance.

A l'initiative de Michelle Simon, de Françoise Robin et d'Anise Postel-Vinay, émues par le délabrement de la chapelle où reposent Marie-Thérèse et les siens, une souscription fut ouverte à laquelle répondirent largement la commune de Sepmes, les résistants de la région et l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance. La restauration de la chapelle étant effectuée, la cérémonie du 4 mai eut donc lieu.

Après un office religieux où le chanoine P. Labaume rappela la résistante qu'il avait bien connue et l'abbé Brabant, curé de la paroisse, parla de "semaines pour l'éternité" en évoquant la vie de cette grande dame, une plaque fut dévoilée par M^e Simon et M. Cathelin. On y lit :

"Arrêtée par la Gestapo et déportée en Allemagne, elle a consacré sa vie au service des autres et de la patrie. Les résistants, les déportés, la commune de Sepmes et ses amis reconnaissants gardent son souvenir."

M. Cathelin, ancien déporté-résistant, évoqua ensuite le rôle de Marie-Thérèse de Poix

Conjointement, elle fut la déléguée de l'A.D.I.R. pour la Touraine et le Poitou, autre rôle où elle apporta à toutes ses camarades de déportation et d'internement toute la bonté et la compréhension qui étaient ses qualités coutumières.

Et le 7 février 1970, après une grave maladie qu'elle supporta avec courage, elle quitta toutes celles et tous ceux à qui elle avait tant donné.

Cette vie extraordinaire, le maire de Sepmes, M. Guiet, en parla également en rappelant "toute l'activité que Madame de Poix déployait au service des autres, avec la discrétion et la modestie dont elle savait s'entourer..."

Michelle Simon raconta, en termes très émouvants, sa vie de réfugiée à la Roche-Ploquin, les circonstances de l'arrestation, sa déportation en compagnie de Marie-Thérèse.

Anise Postel-Vinay, représentant Geneviève de Gaulle Anthénioz, empêchée par la maladie, établit un rapprochement dans la vie de notre amie disparue avec "le symbole moral de la valeur durable de la France".

A l'issue de cette cérémonie, tous les participants se retrouvèrent à l'Auberge de la Ferme des Bois de la Roche-Ploquin avant de regagner leur région : l'Indre-et-Loire, la Vienne et Paris.

Janine Garrivet



qui hébergea en son château, dès août 1940, des prisonniers évadés, des juifs, des réfractaires au S.T.O., puis, en 1943, avec l'abbé Péan, curé de Draché, participa à des atterrissages sur un terrain situé sur sa propriété. Le 16 février 1944, elle est arrêtée, ainsi que Michelle Simon. Internée à la prison de Tours, interrogée et torturée par la Gestapo, elle est déportée à Ravensbrück.

Après sa libération, le 26 avril 1945, elle retrouva la vie de dévouement qui était la sienne avant cet épisode douloureux. Les habitants de Sepmes en firent leur maire-adjoint, rôle qu'elle tint avec sa modestie habituelle.

AU FORT DE ROMAINVILLE

La plaque commémorative qui a été réalisée grâce à l'A.D.I.R. et se trouvait au centre de notre cérémonie à Romainville est maintenant fixée sur le mur extérieur du fort. Elle a été inaugurée à cet emplacement le 9 juin par notre présidente et M. Raymond Triboulet, président de l'Association nationale des Combattants volontaires de la Résistance.

A ce pèlerinage du Souvenir qu'organise chaque année l'A.N.C.V.R. assistaient de nombreuses personnalités civiles et militaires, beaucoup de représentants d'associations avec leurs drapeaux, suivis par des habitants des Lilas avec leur municipalité. Et aussi les attachés militaires des Armées alliées en 1939-1945.

INFORMATIONS

Projet de loi adopté

Le projet de loi dont notre présidente a parlé, en mars dernier, à l'assemblée générale et qui avait pour objet le port de la mention "mort en déportation" sur l'acte de décès des personnes concernées a été voté à l'unanimité, le 7 mai, par l'Assemblée nationale. Ainsi sera rétablie la réalité des faits dans les actes d'état-civil.

Valeur du point

A compter du 1^{er} février 1985, un décret publié au Journal officiel porte la valeur du point d'indice de pension, tel qu'il est défini à l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, à 55,96 francs.

Extraits de l'homélie du cardinal Lustiger à Saint-Germain-l'Auxerrois le 16 mars 1985

Avec vous qui avez échappé ou qui êtes revenues de la déportation ou de l'internement, nous voici donc rassemblés pour ce 40^e anniversaire où les absents sont plus nombreux que les présents.

Parmi nous certains se sont trouvés pris dans la tourmente sans l'avoir voulu et sans l'avoir choisi. D'autres sans savoir ce qu'ils risquaient. D'autres aussi, même dans l'ignorance du risque, savaient que l'honneur, la foi exigeaient que l'on préfère à la vie ce qui justifie la vie. Tous ont montré que l'amour de la vérité, le respect dû aux êtres humains, l'honneur de notre patrie ne pouvaient se diviser et valaient le risque de la mort.

Avant que ne s'abatte le cataclysme, notre génération, en Europe, avait été habitée par de grandes espérances. L'humanité découvrait sa puissance et sa beauté. Elle se grisait de la lumière venue de sa raison. Notre génération a cru atteindre par la liberté au salut des hommes. Elle a pensé avoir reçu tous les dons que l'homme peut espérer en cette vie au point de se passer du don de Dieu. Elle a été prise sans défense par l'horreur qui s'est installée en l'espace de quelques années parmi les peuples les plus civilisés de la terre. Pourquoi ? Aucun de nous n'arrive à répondre à cette question de façon satisfaisante..

Comment après quarante années écoulées faire mémoire de ces temps tellement sombres ? Il est presque impossible d'en parler. Accepter de se souvenir est déjà une chose difficile. Et combien plus le pardon ! Nous le sentons bien, il est chose divine, Dieu seul peut le donner. Car pour pardonner il faut aimer. Pour aimer il faut avoir un cœur vivant. Or le plus cruel de cette épreuve est d'avoir survécu et de sentir que son cœur est mort. Mort parce que sans goût de vivre. Mort parce que sans espérance. Mort parce que sans pouvoir d'aimer. Avoir la force de pardonner, c'est déjà se donner à soi-même la preuve que l'on a plus que survécu, que l'on est déjà en train de vivre à nouveau...

Pourquoi aujourd'hui pouvons-nous et devons-nous tenter quand même de faire mémoire ? Ce n'est pas pour remuer l'épaisseur d'un souvenir impossible. Qui, parmi vous, ne s'est pas demandé s'il était utile de le transmettre aux générations suivantes ? Ne vaut-il pas mieux tout enfouir parmi ces choses dont il ne faut plus parler ?

L'A.D.I.R. à Arlington

(fin)

C'est aussi pour commémorer, dans une symbolique union, le souvenir de nos camarades morts en déportation et le sacrifice des soldats et officiers alliés tombés pour notre libération.

La grande surprise a été de savoir par la suite que le déroulement entier de la cérémonie avait été transmis en direct sur une des plus importantes chaînes de télévision, et ce à travers tous les États-Unis, répétée, du reste, plusieurs fois dans la journée.

Il me reste à remercier tous ceux qui, Français et Américains, ont contribué à ce que cette matinée du 8 mai ait été une grande réussite.

Yvette Bernard-Farnoux

Pourquoi devons-nous aujourd'hui faire mémoire ? Parce que cela a une signification, une signification spirituelle dont il faut avoir le courage de voir jusqu'au bout la portée. Pour comprendre le passé. Pour vivre le présent. Pour travailler à l'avenir. L'avenir de chacun des êtres humains qui a sa part de vie et de responsabilité, et celui aussi des peuples et des nations. Cet enjeu spirituel touche aux choses les plus graves de l'existence. Quel est-il ?

André Malraux, avec l'art de la divination d'un sorcier du futur, avait vu sortir du chaudron infernal ce qu'il avait nommé "le temps du mépris". Pendant plus de dix ans, de 1933 à 1945, le cauchemar a duré. Nous avons plongé — sans savoir si nous en verrions la fin — jusqu'au fond de l'abîme du mal.

Quand vint la Libération nous avons pensé que nous avions voyagé jusqu'au bout de la nuit. Au-delà de cette limite de l'horreur, il n'y avait plus que le néant.

Nous étions devenus experts en inhumanité. Nous connaissions l'ennemi. Jamais plus les hommes ne se laisseraient surprendre. Jamais plus ne reviendrait le temps du mépris.

Quelle naïveté et quelle erreur ! L'ennemi que nous croyions avoir vaincu avait déjà fait sa demeure dans l'âme de ses vainqueurs. Nous l'avions sous-estimé. Nous ne l'avions pas exactement identifié.

Nous avons appris que les camps continuaient d'exister. Je ne sais comment vous ressentez les récits du goulag, ni quelles pensées éveillent en vous les bribes de nouvelles qui parviennent de cet univers carcéral et concentrationnaire, où l'esprit totalitaire de l'homme continue de sévir presque sur tous les continents. Notre stupeur et notre honte redoublent quand nous comprenons enfin que l'univers concentrationnaire a précédé le nazisme et lui survit. Pourquoi ? Oui, pourquoi ?

Nous voyons légitimer à nouveau le mépris et le rejet d'hommes et de femmes en raison de la couleur de leur peau, de la forme de leur visage, de la texture de leurs cheveux... On nous avait enseigné jadis que notre pays apportait à des peuples sauvages les bienfaits de la civilisation. Mais la plupart ignoraient que nos pays chrétiens avaient été les artisans d'une immense déportation de païens africains. Si la question des noirs se pose aujourd'hui en Amérique du Nord et du Sud et dans d'autres pays, c'est parce que des dizaines de millions de noirs ont été déportés et beaucoup d'entre eux exterminés. Notre stupeur et notre honte redoublent quand nous découvrons la responsabilité des peuples d'Occident pendant près de quatre siècles. Pourquoi ? Oui, pourquoi ? Quel est donc cet ennemi du genre humain qui parasite l'intelligence, le cœur et la liberté des hommes ? Comment nous en défendre ? Tel est bien l'enjeu spirituel de l'épreuve subie par notre génération. Nous n'aurons terminé notre tâche historique que lorsque nous aurons répondu à ces questions et tenté d'avertir les générations qui nous suivent.

L'A.D.I.R. tient à la disposition de tous ceux qui le désirent le texte intégral de l'homélie du Cardinal Lustiger, dont le manque de place nous oblige à ne donner qu'une partie.

Concours de la Résistance Distribution des prix.

La salle des rencontres de l'Hôtel des Invalides était comble pour accueillir, le 13 mai dernier, les lauréats 1984 du concours, dont le thème général était *La Libération de la France*.

Avec la sensibilité d'un ancien déporté résistant, l'Inspecteur général François, président du jury national, présenta le concours, insistant très particulièrement sur son évolution depuis sa création. Il termina son allocution par un beau poème écrit en détention.

Puis M. Henri Noguères fit l'historique de la Résistance en marquant la diversité de ses mouvements dont le pivot était le général de Gaulle ; Il évoqua aussi les multiples souffrances subies par beaucoup de ses membres, mais souligna avec justesse les devoirs des anciens déportés et résistants envers la jeunesse. Les devoirs et non les droits.

Prenant ensuite la parole, le ministre M. Chevènement souligna la nécessité de faire côtoyer civisme et patriotisme avec la compréhension de tous les peuples. Il remit lui-même les récompenses aux :

8 lauréats des classes de terminales

8 lauréats des classes de troisième

25 lauréats des collèges ayant réalisé des travaux de groupes.

*

Le lendemain, dans les salons du Cercle militaire, une distribution de livres offerts par les associations récompensait généreusement les lauréats et leurs professeurs.

Cette rencontre, moins solennelle, nous a permis des contacts très fructueux avec les participants. Les uns nous ont parlé de la visite émouvante faite par leur groupe à la Crypte des Déportés, les autres de l'intérêt éprouvé lors de la visite des trois musées des Invalides. Tous étaient bouleversés par le témoignage de courage et de sacrifice que représente le Mémorial du Mont Valérien.

Les questions sur la Déportation auxquelles nous avons eu à répondre laissent à penser que le sujet du concours 1985 suscitera de très bons devoirs que nous récompenserons avec autant de satisfaction lors de la prochaine remise du prix.

Jacqueline Fleury

Décorations

Notre camarade Yvonne Le Four a été promue au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

*

M^{me} Thorel, de Genève, a été nommée au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. M^{me} Thorel est l'une des personnalités qui ont joué un rôle important dans la recherche et la mise à la disposition de l'A.D.I.R. de maisons de repos destinées à nos camarades dont l'état de santé, à leur libération, était particulièrement déficient.

Les Anciens de Dachau ont inauguré, le 1^{er} juin au Père-Lachaise, un monument à la mémoire des déportés morts dans le camp ou dans les commandos. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

IN MEMORIAM

Yvette Bunel-Goharel



Celle qui vient d'être arrachée si brusquement à l'affection de ses enfants et à la nôtre, et que nous pleurons aujourd'hui, était d'une telle pudeur et d'une telle discréction que je me demande avec anxiété si elle aurait aimé que l'on parle d'elle ainsi en public.

Cependant nous, ses camarades de Résistance et de Déportation, pensons qu'il est de notre devoir de rendre brièvement un dernier hommage à celle qui fut une patriote, une camarade et une mère de famille exemplaires.

Tâche bien ingrate car, à cause de cette discréction et de cette pudeur qui était le fond de sa personnalité, même ses meilleures amies et celles d'entre nous, comme Mme Odette Duchez, qui ont subi avec elle le martyre de la Déportation, connaissent assez mal certains aspects de sa vie.

Yvette Goharel qui deviendra plus tard Mme Bunel est née près d'ici, à Sémallé, en 1921. Après une adolescence et une jeunesse sans problèmes, elle se trouve, pendant les années sombres de la guerre et de l'Occupation nazie à Alençon. Elle est secrétaire de M. Maigne, directeur du bureau de l'Automobile-Club de l'Ouest. C'est alors qu'elle entre dans la Résistance en collaborant aux activités clandestines de son directeur. Le bureau de l'A.C.O. d'Alençon est un de ces quelques relais par où sont acheminés et distribués les journaux clandestins. C'est là une activité importante de la Résistance avant de pouvoir passer à l'action par les armes. Il faut, par la bonne parole imprimée, contre-carrer et détruire dans l'esprit du grand public les effets néfastes de la propagande nazie et du gouvernement collaborateur de Vichy. Il faut aussi, dans une population abasourdie par la défaite de 1940 et repliée sur ses misères de la vie quotidienne, redonner des raisons d'espérer et susciter la foi dans la victoire finale des Alliés. Yvette Goharel est impliquée dans cette activité dangereuse mais bienfaisante qui vient suppléer ou renforcer les effets tonifiants des émissions françaises de la radio de Londres et de la voix exaltante du général de Gaulle.

Le bureau de l'A.C.O. d'Alençon est aussi à la même époque une officine clandestine où sont fabriqués de faux papiers qui permettent à des résistants et à des réfractaires au S.T.O. de tenter d'échapper à la vigilance de la gendarmerie de l'occupant et de la Gestapo.

En 1943, un de ces jeunes réfractaires muni d'une fausse carte d'identité est intercepté. A la suite de quoi le directeur de l'A.C.O. et sa secrétaire sont arrêtés en août 1943. Alors commence pour Yvette Goharel les terribles étapes du cheminement qui mène vers les camps de la mort en Allemagne nazie.

Elle est d'abord incarcérée à la caserne Bonet transformée en prison. Elle y subit courageusement les interrogatoires interminables et effrayants de la Gestapo. Là elle retrouve un certain nombre de figures

alençonnaises, des résistants et des résistantes de l'Orne et une jeune femme de Caen, Mme Duchez, qui sera sa compagne de tous les instants jusqu'au bout de son calvaire. Au début de 1944, elles sont transférées à la prison d'Alençon, le Château des Ducs.

C'est de là que le 17 avril 1944 elles partiront en convoi pour le centre de triage de Romainville, antichambre des camps de déportation. A la fin d'avril 1944 elles arrivent, après un voyage éprouvant en wagons à bestiaux, au sinistre camp de Ravensbrück. En juillet 44, sa jeunesse et sa bonne santé la font choisir par ses bourreaux nazis pour un camp à Leipzig installé au milieu d'une usine. Là, avec ses compagnes, elle va travailler malgré elle et dans des conditions incroyables, pour l'effort de guerre nazi.

Au mois d'avril 1945, devant la menace des armées alliées de l'Ouest et de l'Est, les nazis font évacuer le camp et entraînent à pied sur les routes, sans but, sinon l'extermination, en une lamentable cohorte, toutes celles de leurs malheureuses victimes qui ont survécu aux mauvais traitements et au travail accablant. Le 8 mai 1945, aux environs de Dresde, les avant-gardes de l'armée américaine mettent fin à cette sinistre expédition.

Yvette Goharel qui a pu résister grâce à sa jeunesse, sa force de caractère et son courage, retrouve la France le 20 mai 1945.

Très éprouvée mais pleine de confiance dans la vie, Yvette retrouve Alençon. Elle y épousera Raymond Bunel, employé de la S.N.C.F. et dans ce foyer heureux trois enfants naîtront : Dominique, Jocelyne et Yves. La vie semble sourire à Yvette quand un destin mauvais la frappe de nouveau : en 1976 son mari disparaît à la suite d'une longue et terrible maladie. Elle fait face à ce nouveau coup du sort qui l'accable, avec le même courage qui l'avait sauvée lorsqu'elle était jeune fille et elle mène à bien l'éducation de ses enfants. Elle a la joie de voir deux d'entre eux fonder des foyers qui lui apportent les joies d'une grand-mère comblée.

Mais le destin funeste s'acharne sur elle : en quelques semaines un mal incurable vient de l'enlever brutalement à l'affection de cette famille heureuse et à celle de ses camarades.

A ses enfants, à ses petits-enfants, à Mme Bunel Mère et à toute la famille si cruellement frappés par cette disparition prématurée nous exprimons notre sympathie attristée. Soyez sûrs, chers amis, que nous partageons votre douleur car Yvette était pour nous plus qu'une bonne camarade, une sœur.

Pour son activité clandestine dans "l'armée des ombres", comme Malraux a qualifié la Résistance, Yvette Bunel-Goharel fut homologuée au grade de sergent et se vit attribuer la médaille militaire et la croix de guerre. Elle était également titulaire de la croix du Combattant 39-45, de la médaille des Combattants Volontaires de la Résistance et de la médaille des Déportés.

Ainsi Yvette fut une de ces femmes de la Résistance Ornaise auxquelles son dernier chef, le colonel Mazeline, a rendu hommage dans son livre, *Clandestinité*, en ces termes : "Elles furent admirables. Il n'est nullement exagéré de dire que le pays a contracté à leur égard une lourde dette de gratitude."

Yvette Bunel, dans toute sa modestie, fut de celles-là.

Marie Croisé

Vie des sections

Section Rhône

Notre camarade Raymonde Perrier, une 37 000 née en 1923 (Ravensbrück et Swodau) a repris la délégation de la section, en remplacement de M^{me} Bauer, que son état de santé, à notre grand regret, empêche de poursuivre.

Section des Hauts-de-Seine

Ginette Lebrell, déléguée adjointe des Hauts-de-Seine, a été désignée comme membre suppléant au titre des F.F.C. à la commission des Anciens Combattants et veufs de Guerre des Hauts-de-Seine (section déportés et internés résistants).

*
Au Cross du Souvenir 1985, la coupe Hélène Roederer, offerte par l'A.D.I.R. a été gagnée par Martine Auger.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Anne-Laure Beckensteiner, arrière-petite-fille de notre camarade Simone Auba, déléguée de Toulouse, et Laurent Sallegrin, son arrière-petit-fils, le 11 janvier 1985 et le 16 octobre 1984.

Juliette Desplat, arrière-petite-fille de notre camarade Denise Côme, 5 décembre 1984.

Amélie Diebold, arrière-petite-fille de notre camarade Yvonne Le Four. Octobre 1984.

Alexandre, petit-fils de notre camarade Yvonne Dupuy, le 7 avril 1985.

Émilie, troisième petite-fille de notre camarade Sergine Nouet, le 25 mai 1985.

MARIAGE

Charles-Philippe Lavillaugouet, petit-fils de notre camarade Annette Besnard, a épousé Nadine Lehoux le 15 juin 1985.

DÉCÈS

Notre camarade Marcelle Berthouzoz-Bochet, de Sion (Suisse) est décédée en mars 1983.

Notre camarade Émilienne Charron (Commando de Hanovre) est décédée. Clermont-Ferrand 15 mai 1985.

Notre camarade Marcelle Lévéque est décédée. Paris, avril 1985.

Notre camarade Raymonde Rivron a perdu son fils Jean. Viry-Châtillon, 21 mai 1985.

Notre camarade Gustawa Mouwen est décédée. Paris, 25 mai 1985.

Notre camarade Jacqueline Rasbaud est décédée. Paris, 15 mars 1985.

Nous avons appris la mort de Flo Morax, qui, outre l'organisation du premier service social de l'A.P.R., puis de l'A.D.I.R., a beaucoup contribué, aidée de sa sœur M^{me} Suter, à l'installation de maisons de repos, en Suisse, à l'intention de nos camarades déficients.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ
N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GRU GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - 260 37 37 - PARIS 6